

Département de l'Indre

Délibération du Conseil Municipal

Commune du Poinçonnet

Séance du 8 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit février, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le deux février deux mil vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BARON Bernard - BECKER Bernadette - BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHAUVAT Mayline - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FORT Jean-Michel - FOUCHET Mathilde - GLOMOT Pascal - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PENNEROUX Sylvie - PILLE Pascal - TRISTANT Patrick - VIGNAU Olivier

Absents excusés avec pouvoirs : LAINE Nicolas (procuration à Valérie LEGRESY) - RIPART Christine (procuration à Bernard BARON) - VARVOU Nathalie (procuration à Roland BRISSON)

Absents : PASQUIER Daniel - ROUSSEAU Dominique

Secrétaire de Séance : Pascal PILLE

Présents : 24

Absents : 2

Pouvoirs : 3

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

N°2024-02-03 FINANCES-BUDGET : Affectation du résultat du CA 2023

(Dossier passé en Commission des Finances le 5 février 2024)

Rapporteur : M. Bruno PALLEAU, Adjoint aux Finances - Affaires générales - Sécurité

Au regard des résultats constatés, il est proposé l'affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement au R 002 à hauteur de 969 730,04 €,
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement R 1068 à hauteur de 449 057,30 €,
- Report du déficit d'investissement au D 001 : 347 891,06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement au R002 à hauteur de 969 730,04 €,
- **DECIDE** de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement R 1068 à hauteur de 449 057,30 €,
- **DECIDE** de reporter le déficit d'investissement au D 001 de 347891,06 €,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Pascal PILLE

Danielle DUPRÉ-SÉGOT